



BUDGET INITIAL
Exercice 2017

Conseil d'Administration du 13/12/2106

(Données incluant l'impact du compte financier 2015)

■ SOMMAIRE ■

Rapport de présentation de l'ordonnateur	page 3
Budget par nature (pour information)	page 21
Détail par nature de dépenses (pour information)	page 22
Détail par nature de recettes (pour information)	page 23
Synthèse budgétaire et comptable (pour information)	page 24
Tableau 1 ■ tableau des emplois présenté par l'établissement (pour vote)	page 25
Tableau 2 ■ autorisations budgétaires (pour vote)	page 26
Tableau 3 ■ dépenses par destination et recettes par origine (pour information)	page 27
Tableau 4 ■ équilibre financier (pour vote)	page 29
Tableau 5 ■ opérations pour le compte de tiers (pour information)	page 30
Tableau 6 ■ situation patrimoniale (pour vote)	page 31
Tableau 7 ■ plan de trésorerie (pour information)	page 32
Tableau 8 ■ opérations liées aux recettes fléchées (pour information)	page 33
Tableau 9 ■ opérations pluriannuelles (pour vote)	page 34
Tableau 10 ■ tableau détaillé des opérations pluriannuelles (pour information)	page 36
Tableau 11 ■ tableau retraçant les moyens des unités mixtes de recherche (pour information)	page 40
Glossaire	page 41

Rapport de présentation de l'ordonnateur

Budget Initial 2017

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses. Acte prévisionnel répondant au principe de l'annualité budgétaire, il traduit les axes politiques et stratégiques sur lesquels l'établissement a décidé d'orienter ses dépenses.

Pour rappel, l'exercice 2017 constitue la deuxième année d'application du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).

L'objet de ce rapport de présentation vise ainsi à identifier les grands axes prioritaires de l'année 2017 et les principales données financières subséquentes, qui se traduisent dans le budget initial 2017, sous le prisme des compétences d'UBFC.

I LE BUDGET EN DROITS CONSTATES

Le décret GBCP a rénové en profondeur le processus budgétaire et comptable public puisque sa mise en œuvre conduit à la coexistence de deux comptabilités, l'une comptable en droits constatés et l'autre budgétaire en encaissements et décaissements. La première relève de la responsabilité du comptable, la seconde de l'ordonnateur.

Si le budget présenté en droits constatés permet de vérifier l'équilibre et la situation patrimoniale de l'établissement, il n'en demeure pas moins une photographie à un moment donné et ne permet pas de s'assurer de la soutenabilité budgétaire à moyen terme.

Le budget initial 2017 se caractérise par le transfert de la compétence doctorale au 1^{er} janvier 2017, principal poste de dépense après l'I-Site.

1- LA MISSION DOCTORALE

Avec le transfert de la compétence doctorale au 1^{er} janvier 2017, UBFC encaissera à la rentrée universitaire 2017-2018 les droits d'inscription des doctorants. Les recettes attendues sont établies sur la base de 1500 inscriptions payantes, soit 585 000 € qui devront faire l'objet d'un produit constaté d'avance pour les deux tiers de la somme, soit 390 000 €.

Sur l'exercice 2017, ces droits d'inscription procureront donc une recette égale à 195 000 € à laquelle s'ajoutera le rattachement à l'exercice des droits perçus par les établissements à la rentrée 2016-2017 pour un montant égal à 383 000 €.

La recette ainsi attendue au titre des droits d'inscription devrait s'établir à hauteur de 578 000 €

UBFC entend mener une politique volontariste en faveur des doctorants puisqu'elle a décidé de consacrer une enveloppe de 400 € par inscription payante au fonctionnement des écoles doctorales et aux missions transversales en faveur des doctorants. Une enveloppe globale de 600 000 € est donc prévue au budget, à laquelle il convient d'ajouter 75 000 € reversés aux établissements au titre de la documentation et du fonds d'aide aux étudiants.

A la rentrée 2017-2018, UBFC devrait employer les doctorants Etat bénéficiant d'un premier contrat doctoral. Une recette en provenance du Ministère a donc été prévue afin de financer les contrats doctoraux estimés à 80. La recette de l'année, soit 720 000 €, impactera l'exercice 2017 pour 4 mois.

Sur l'exercice 2017, la première convention de recherche gérée par UBFC se poursuivra. Cette opération fléchée est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 77 420 €, du fait du rattachement des charges et produits à l'exercice.

Pour l'année 2017, le budget de la mission doctorale et du contrat de recherche devrait s'établir à hauteur de 1 472 420 € en dépenses et 1 375 420 € en recettes d'où la nécessité de financer sur fonds propres la différence, soit 97 000 € (cf. titre 5 sur le fonctionnement d'UBFC).

Étiquettes de lignes	Somme de Droits constatés
DEPENSE	1 472 420,00
FONC	695 000,00
OP FL 02	20 000,00
(vide)	675 000,00
INV	-
OP FL 02	-
MS	777 420,00
OP FL 02	57 420,00
(vide)	720 000,00
RECETTE	1 375 420,00
FONC	1 375 420,00
OP FLE 02	77 420,00
(vide)	1 298 000,00
INV	-
OP FLE 02	-

2- LE PROJET I-SITE

Le projet I-Site, pour lequel UBFC a obtenu un préfinancement de 5 M€ en août 2016, a fait l'objet d'un appel à projets à l'automne 2016, qui s'est traduit par un succès remarquable dans la mesure où 95 dossiers ont été déposés. Les résultats de cet appel à projets seront connus le 27 janvier 2017. Ne pouvant identifier aujourd'hui avec précision les affectations de crédits, les prévisions budgétaires ont été déterminées en fonction des objectifs cibles du projet.

Par ailleurs, les frais de gestion, fixés à 8% des dépenses éligibles dans le règlement ANR, ont fait l'objet d'une première décision quant à leur répartition :

- un quart des frais de gestion (2%) reviendront à UBFC, soit 45 740 € ;
- les trois-quarts, soit 137 223 €, reviendront aux établissements selon des modalités restant à préciser.

Pour le domaine de la recherche, 3 junior fellowships, 4 projets interdisciplinaires et 4 projets blancs devraient être attribués. Les financements identifiés pour 36 mois représentent pour l'année 2017 la somme de 580 000 € dont 270 000 € en investissement.

Pour le domaine de la formation, 7 masters en anglais et trois moocs devraient être financés. Une dotation d'amorçage de la mise en œuvre de ces formations est budgétée à hauteur de 225 000 €.

Enfin, au niveau des impacts socio-économiques, 3 projets conjoints UBFC/Industries devraient voir le jour. Une enveloppe de 400 000 €, dont 300 000 € en investissement, est prévue sur l'exercice 2017.

Par ailleurs, une enveloppe de 831 000 € est programmée pour financer le développement d'UBFC à l'international (113 000 €) et le campus numérique (718 000 € dont 400 000 € en investissement).

Les crédits budgétaires fléchés sur ces opérations ne sont pas équilibrés en dépenses et en recettes, puisque les dépenses ouvertes par l'application des frais de gestion sont fléchées sur les crédits UBFC, à charge pour la structure de reverser la part revenant aux établissements membres (soit 137 223 € pour une consommation de 100 % des crédits inscrits). Toutefois, dès le début de l'année 2017, il sera nécessaire de procéder à un ajustement des prévisions, notamment pour tenir compte des engagements pluriannuels qui devront être souscrits.

Une recette de 26 250 € est également prévue au titre des inscriptions dans les masters. Cette somme sera reversée aux établissements dans lesquels les formations seront organisées. Par conséquent, d'un point de vue budgétaire, l'impact budgétaire de ces écritures est nul.

Étiquettes de lignes	Somme de Droits constatés
DEPENSE	2 313 287,00
FONC	1 100 287,00
OP FL 7	1 100 287,00
INV	970 000,00
OP FL 7	970 000,00
MS	243 000,00
OP FL 7	243 000,00
RECETTE	2 496 250,00
FONC	1 526 250,00
OP FL 7	1 526 250,00
INV	970 000,00
OP FL 7	970 000,00

3- LA COMMUNICATION

Les crédits de communication inscrits proviennent intégralement de la convention signée en 2016 avec la Région Bourgogne Franche-Comté, qui prévoyait un financement de 225 000 € pour une dépense subventionnable égale à 247 000 €. Les crédits proposés en 2017 portent sur les soldes des financements non inscrits en 2016. Ils feront probablement l'objet d'une révision début 2017. En effet, la date de signature de la convention ne permettra pas de finaliser les dépenses initialement prévues dans le cadre de la fin de gestion 2016.

La subvention a été obtenue pour favoriser le développement des marqueurs identitaires et pour mettre en avant les atouts d'UBFC. Les trois actions proposées portent sur :

- l'identité d'UBFC, avec la création d'une identité graphique, la mise en place de la signalétique ainsi que le dépôt de la marque et du logo UBFC à l'INPI. L'enveloppe 2016-2017 consacrée à cette action s'élève à 80 000 €.
- la stratégie digitale avec le développement de mini sites internet thématiques autour du portail UBFC. Une dépense de l'ordre de 100 000 € est prévue sur cette thématique sur les exercices 2016 et 2017.
- la valorisation éditoriale avec la création d'éditoriaux multimédias et la mise en place d'un community management. Une prévision budgétaire de 67 000 € couvre les deux exercices 2016 et 2017.

Les dépenses prévues sur l'année 2017 s'élèvent à 143 500 € (sur une enveloppe pluriannuelle de 247 000 €) et sont couvertes par les financements attendus.

Étiquettes de lignes	Somme de Droits constatés
<input type="checkbox"/> DEPENSE	143 500,00
<input type="checkbox"/> FONC	143 500,00
OP FLE 01	143 500,00
(wide)	-
<input type="checkbox"/> RECETTE	143 500,00
<input type="checkbox"/> FONC	143 500,00
OP FLE 01	143 500,00
(wide)	-

4- LA CONVENTION PEPITE

L'entreprenariat étudiant fait l'objet d'un financement via la convention PEPITE, dont le terme est fixé en juillet 2017. Les financements prévus pour 2017 tiennent compte d'une partie des reliquats disponibles sur l'exercice 2016.

L'opération, qui n'est pas fléchée, reste équilibrée en dépenses et en recettes.

Étiquettes de lignes	Somme de Droits constatés
▣ DEPENSE	70 000,00
▣ FONC	70 000,00
(vide)	70 000,00
▣ RECETTE	70 000,00
▣ FONC	70 000,00
(vide)	70 000,00

5- LE FONCTIONNEMENT D'UBFC

Le modèle économique d'UBFC est principalement assis sur la contribution des membres et sur la recherche de ressources propres.

La contribution des membres appelée pour 2017 est constante par rapport à l'exercice 2016, soit 300 000 € et inclut l'entrée de l'ENSAM de Cluny. En effet, le conseil des membres n'a pas souhaité modifier la règle de financement des trois tiers, de sorte que la contribution de chaque école diminue de 20 % entre 2016 et 2017, diminuant de 25 000 € à 20 000 €.

	2016	2017	Evolution
UB	100 000	100 000	0%
UFC	100 000	100 000	0%
UTBM	25 000	20 000	-20%
ENSM	25 000	20 000	-20%
AgroSup Dijon	25 000	20 000	-20%
BSB (ESC Dijon)	25 000	20 000	-20%
ENSAM (Campus de Cluny)		20 000	
Sous total	100 000	100 000	
Contribution des établissements	300 000	300 000	0,00%

Par ailleurs, l'Université de Bourgogne a informé UBFC qu'elle ne verserait plus la subvention de 30 000 € qu'elle reçoit de la part du Grand Dijon dans le cadre de la convention « Univercités ».

Le Président d'UBFC a sollicité le Grand Dijon pour un financement direct accompagnant le développement de la Comue.

De leur côté, le Grand Besançon et la ville de Besançon apportent une contribution importante dans le cadre de l'aménagement du siège actuel d'UBFC et la rénovation de la maison du directeur de l'Observatoire dont la livraison est attendue au printemps prochain. Cette opération CPER d'un montant de près de 2,5 M€ est financée par l'Etat (0,2 M€), le Conseil Régional (1,650 M€) et les collectivités territoriales mentionnées (0,550 M€).

Par ailleurs, en 2017, UBFC devrait bénéficier d'une subvention du Pays Montbéliard Agglomération, d'une part, et de l'Agglomération Belfortaine, d'autre part, pour un montant total de 30 000 € (15 000 € par collectivité).

La fondation de coopération scientifique (FCS BFC) devrait verser à UBFC la somme de 100 000 €, ce qui permet à l'établissement de financer le solde déficitaire de 97 000 € de sa politique doctorale.

Une recette de 60 000 € en provenance de l'Université de Bourgogne et de l'Université de Franche-Comté sera exceptionnellement perçue par UBFC en échange du prêt de deux postes budgétaires.

Les recettes de fonctionnement sont abondées de la part d'autofinancement des établissements sur l'opération des équipements numériques subventionnés par la Région. Cette enveloppe de 38 500 € permettra de financer les acquisitions via la constitution d'une capacité d'autofinancement à due concurrence.

En droits constatés, figure également la reprise des quotes-parts de subventions virée au compte de résultat qui, à ce stade budgétaire, neutralise la dotation aux amortissements.

Les opérations fléchées concernent l'acquisition des équipements numériques subventionnés par la Région, étant précisé que les écritures proposées sur 2017 complètent celles figurant au BR2 de l'exercice 2016. Compte tenu de la date de signature tardive de la convention de subventionnement, les enveloppes proposées pourront être réévaluées en début d'année au regard de l'exécution budgétaire 2016.

UBFC dispose d'une enveloppe de 664 313 € pour assurer son fonctionnement, dont :

- 563 613 € en fonctionnement,
- 45 700 € en masse salariale ;
- 55 000 € en équipements, dont 25 000 € fléchés sur les équipements numériques subventionnés par la Région.

L'enveloppe dédiée au fonctionnement d'UBFC, qui s'élève globalement 527 909 € (après neutralisation de 137 223 € correspondant aux frais de gestion de l'I-Site à reverser aux établissements) exige la plus grande vigilance au niveau de l'exécution budgétaire et ce d'autant plus que l'établissement sera installé sur 2 sites au printemps prochain.

Étiquettes de lignes	Somme de Droits constatés
DEPENSE	664 313,00
FONC	563 613,00
(wide)	563 613,00
INV	55 000,00
OP FLE 01	25 000,00
(wide)	30 000,00
MS	45 700,00
(wide)	45 700,00
RECETTE	636 850,00
FONC	561 850,00
OP FLE 01	38 650,00
(wide)	523 200,00
INV	75 000,00
OP FLE 01	75 000,00
(wide)	-

6- LA SYNTHÈSE DU BUDGET EN DROITS SONT CONTATES

Le budget initial 2017 en droits constatés permet de dégager un résultat prévisionnel de 38 500 € correspondant à l'autofinancement qui sera appelé auprès des établissements membres dans le cadre de l'opération financée par la Région sur les équipements numériques.

BI 2017	DEPENSES		RECETTES	
FONC	Charges de FONC	2 572 400,00	Produits de FONC	3 677 020,00
	Charges de MS	1 066 120,00		
	Excédent de 1ère section	38 500,00	Déficit de 1ère section	
	TOTAL	3 677 020,00	TOTAL	3 677 020,00
INVEST	Insuffisance d'autofin.		Capacité d'autofin.	38 500,00
	Equipement	1 025 000,00	Subventions	1 045 000,00
	Augmentation du FDR	58 500,00	Diminution du FDR	
	TOTAL	1 083 500,00	TOTAL	1 083 500,00
TOTAL GENERAL	4 760 520,00	TOTAL GENERAL	4 760 520,00	

Le budget initial 2017 est le premier budget d'UBFC qui permet d'afficher les axes prioritaires de son développement et tout particulièrement la mission doctorale dont la compétence est transférée au 1^{er} janvier 2017. Par ailleurs, le démarrage de l'I-Site avec les résultats de l'appel à projets constitue également un marqueur fort du développement d'UBFC au profit des établissements, des personnels, des usagers et du territoire.

Ce budget initial 2017 dégage une capacité d'autofinancement égale à l'apport des établissements dans le cadre de la subvention régionale.

S'équilibrant globalement à 4 760 520 €, le budget initial 2017 d'UBFC dispose d'indicateurs de soutenabilité favorables en affichant :

- un excédent prévisionnel de 38 500 € (contre 70 207.42 € au compte financier 2015 et contre 28 000 au budget transitoire 2016) ;
- une capacité d'autofinancement prévisionnelle de 38 500 € (à comparer à 71 620.99 € au compte financier 2015 et à 43 000 € au budget transitoire 2016) ;
- un abondement du fonds de roulement à hauteur de 58 500 € (contre 38 504.81 € au compte financier 2015 et 15 000 € au budget transitoire 2016).

II LE BUDGET PRESENTE EN FORMAT GBCP

Comme indiqué en introduction, la mise en œuvre du décret GBCP impose aux établissements qui n'appartiennent pas à la première vague de présenter un budget 2016 en droits constatés et en GBCP, alors même qu'ils ne disposeront pas nécessairement des outils

de suivi des crédits de paiement. Le budget en format GBCP repose sur une logique d'encaissement et de décaissement. En d'autres termes, toute opération sur la trésorerie a désormais systématiquement un impact budgétaire. Cette nouvelle présentation fournit une information plus pertinente sur la soutenabilité budgétaire dans la mesure où elle permet d'appréhender les engagements de l'établissement de manière pluriannuelle.

L'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnels (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget définit les cinq tableaux ci-après soumis au vote de l'organe délibérant :

- le tableau des emplois (tableau 1) ;
- le tableau des autorisations budgétaires (tableau 2) ;
- le tableau d'équilibre financier (tableau 4) ;
- le tableau de situation patrimoniale (tableau 6) ;
- le tableau des opérations pluriannuelles (tableau 9).

Les tableaux 3, 5, 7, 8, 10 et 11 sont présentés pour information. Toutefois, le tableau 5 (opérations pour compte de tiers) n'est pas renseigné puisqu'aujourd'hui UBFC ne traite pas cette typologie d'écritures et le tableau 11 (tableau retraçant les moyens des unités mixtes de recherche) est également sans objet.

Le dossier budgétaire annexé au présent rapport de présentation reprend l'ensemble des documents.

1- TABLEAU DES EMPLOIS

Le tableau des emplois est inchangé depuis le vote du BR1 de l'exercice 2016 :il reprend les 17 ETPT sous plafond d'Etat et 10 ETPT financés sur ressources propres.

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget rectificatif n°1 - 2016

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
Catégories d'emplois		Nature des emplois	Emplois sous plafond Etat En ETPT	Emplois financés hors SCSP En ETPT	Global
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	(1)		-
		CDI			-
	Non permanents	CDD			
S/total EC			-	-	-
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS					-
BIATOSS	Permanents	Titulaires	15 (2)		15
		CDI			-
	Non permanents	CDD	2	10	12
S/total Biatoss			17	10	27
Totaux			17 (3)	10	27
				(4)	Plafond global des emplois voté par le CA
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			17 (5)		

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

2- TABLEAU DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES

Ce tableau distingue les prévisions de recettes et au sein d'enveloppes limitatives par nature (fonctionnement, masse salariale et investissement), les prévisions de dépenses en autorisations d'engagement et crédit de paiement.

Les autorisations d'engagement constituent la limite maximale des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice tandis que les crédits de paiement constituent la limite maximale des dépenses pouvant être payées sur l'exercice.

Le projet I-Site, les conventions avec la Région Bourgogne Franche-Comté et la convention de recherche sont fléchées : en effet, cette caractérisation facilite le suivi des décalages temporels entre les encaissements et les décaissements et facilite l'analyse de la décomposition de la trésorerie.

Les recettes attendues sur l'exercice 2017 s'élèvent à 2 127 400 € :

- 1 865 000 € pour les recettes globalisées ;
- 26 250 € pour les conventions I-Site ;
- 236 150 € pour prendre en compte les financements attachés à la convention avec le Conseil Régional.

Les autorisations d'engagement prévues sont évaluées à 4 423 755 € :

- 1 963 548 € sur les crédits UBFC ;
- 2 313 287 € pour l'I-Site ;
- 89 500 € pour la convention avec le Conseil Régional ;
- 57 420 € pour la convention de recherche.

Les crédits de paiement prévus sont estimés à 4 626 755 € :

- 2 067 548 € sur les crédits UBFC ;
- 2 313 287 € pour l'I-Site ;
- 168 500 € pour la convention avec le Conseil Régional ;
- 77 420 € pour la convention de recherche.

Le solde budgétaire du budget initial de l'exercice 2017 est donc de – 2 499 355 €

Le conseil d'administration sera amené à se prononcer sur le tableau 2 des autorisations budgétaires, étant précisé que le tableau 3 (soumis pour information de l'organe délibérant) sur les dépenses par destination et sur les recettes par origine a vocation à compléter, par son niveau de détail, le tableau 2.

Tableau 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

Dépenses						Recettes				
	Budget transitoire 2016		Budget 2016 rectifié		Budget initial 2017		BT 2016	Budget 2016 rectifié	Budget initial 2017	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	RE	RE	RE	
Personnel	-	-	45 700	45 700	765 700	765 700	1 113 000	1 171 700	1 865 000	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	-	-	-	-			-	-		Subvention pour charges de service public
Fonctionnement	570 900	560 000	487 200	476 300	1 167 848	1 271 848				Fiscalité affectée
Investissement	28 000	28 000	150 000	150 000	30 000	30 000	370 000	945 000	750 000	Autres financements publics
							743 000	226 700	1 115 000	Recettes propres
CONVENTIONS REGION BOURGNE FRANCHE-COMTE			382 500	326 500	89 500	168 500		5 438 140	262 400	Recettes fléchées **
Fonctionnement			157 500	101 500	89 500	143 500		-		Financements de l'Etat fléchés
Investissement			225 000	225 000	-	25 000		247 500	236 150	Autres financements publics fléchés (Région)
								-		
I-SITE			783 050	533 050	2 313 287	2 313 287	-	-		
Personnel			130 000	130 000	243 000	243 000		-		Financements de l'Etat fléchés
Fonctionnement			551 050	301 050	1 100 287	1 100 287	-	5 000 000	26 250	Autres financements publics fléchés (I-Site)
Investissement			102 000	102 000	970 000	970 000		-		
								-		
Conventions de recherche			75 800	25 600	57 420	77 420	-	190 640	-	Recettes propres fléchées (Conventions de recherche)
Personnel			13 200	13 200	57 420	57 420		-		
Fonctionnement et intervention			45 000	5 400	-	20 000		-		
Investissement			17 600	7 000	-	-		-		
								-		
TOTAL DES DÉPENSES	598 900	588 000	1 924 250	1 557 150	4 423 755	4 626 755	1 113 000	6 609 840	2 127 400	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)		525 000		5 052 690		- 2 499 355				

3- TABLEAU DE L'EQUILIBRE FINANCIER

Tableau 4 Équilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit) *	2 499 355		Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>			<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>			<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>			<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>			<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>			<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	-	-	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)			Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	7 650	7 650	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	2 507 005	et	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	2 499 355	ou	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>		ou	2 296 807 <i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>		ou	202 548 <i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	2 499 355	et	2 499 355
			TOTAL DES FINANCEMENTS

4- TABLEAU SUR LA SITUATION PATRIMONIALE :

Tableau 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	1 066 120	Subventions de l'Etat	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	-	Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	2 572 400	Autres subventions	1 815 820
		Autres produits	1 861 200
TOTAL DES CHARGES (1)	3 638 520	TOTAL DES PRODUITS (2)	3 677 020
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	38 500	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	3 677 020	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	3 677 020

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	38 500
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	33 200
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	- 33 200
= CAF ou IAF*	38 500
* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement	

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	38 500
		Financement de l'actif par l'État	
Investissements	1 025 000	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 045 000
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 025 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 083 500
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	58 500	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	Apport 58 500,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	2 557 855,00
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	-2 499 355,00
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	120 005,00
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-2 447 739,00
Niveau de la TRESORERIE	2 567 744,00

5- OPERATIONS FLECHEES

Tableau 9

Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7)-(8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Op. 1 I-Site	5 000 000	783 050	783 050	-	2 313 287	2 313 287	533 050	533 050	-	2 313 287	2 313 287	1 903 663	250 000
Op. 2 AFOSR USA	190 640	75 800	75 800	-	57 420	57 420	25 600	25 600	-	77 420	77 420	57 420	30 200
Op. 3 Région	497 000	382 500	382 500	-	89 500	89 500	326 500	326 500	-	168 500	168 500	25 000	- 23 000
total contrats de recherche													
Op. 1													
Op. 2													
Op. 3													
total contrats de formation continue													
Op. 1													
Op. 2													
Op. 3													
Total contrats d'enseignement													
Op. 1													
Op. 2													
Op. 3													
Total programmes pluriannuels d'investissement													
Total	5 687 640	1 241 350	1 241 350	-	2 460 207	2 460 207	885 150	885 150	-	2 559 207	2 559 207	1 986 083	257 200
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel	2 036 640	143 200	143 200	-	300 420	300 420	143 200	143 200	-	300 420	300 420	1 593 020	-
Ss total fonctionnement et intervention	2 322 000	753 550	753 550	-	1 189 787	1 189 787	407 950	407 950	-	1 263 787	1 263 787	378 663	271 600
Ss total investissement	1 329 000	344 600	344 600	-	970 000	970 000	334 000	334 000	-	995 000	995 000	14 400	- 14 400

B - Recettes						
Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Op. 1 I-Site	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000	-	-
Op. 2 AFOSR USA	190 640	-	190 640	190 640	-	-
Op. 3 Région	425 000		425 000	247 500	177 500	-
total contrats de recherche et autres	5 615 640	-	5 615 640	5 438 140	177 500	-
Op. 1						
Op. 2						
Op. 3						
total contrats de formation continue						
Op. 1						
Op. 2						
Op. 3						
Total contrats d'enseignement						
Op. 1						
Op. 2						
Op. 3						
Total programmes pluriannuels d'investissement						

6- CONCLUSION ET PROJET DE DELIBERATION

Les recettes attendues sur l'exercice 2017 s'élèvent à 2 127 400 € :

- 1 865 000 € pour les recettes globalisées ;
- 26 250 € pour les conventions I-Site ;
- 236 150 € pour prendre en compte les financements attachés à la convention avec le Conseil Régional.

Les autorisations d'engagement prévues sont évaluées à 4 423 755 € :

- 1 963 548 € sur les crédits UBFC ;
- 2 313 287 € pour l'I-Site ;
- 89 500 € pour la convention avec le Conseil Régional ;
- 57 420 € pour la convention de recherche.

Les crédits de paiement prévus sont estimés à 4 626 755 €

- 2 067 548 € sur les crédits UBFC ;
- 2 313 287 € pour l'I-Site ;
- 168 500 € pour la convention avec le Conseil Régional ;
- 77 420 € pour la convention de recherche.

Le solde budgétaire du budget initial de l'exercice 2017 est donc de – 2 499 355 €

Le budget présenté est tout à fait soutenable sur l'exercice et au-delà dans la mesure où il est proposé de flécher les conventions de recherche et le projet I-Site : ce fléchage facilitera le suivi de l'exécution budgétaire et permettra d'expliquer les décalages importants entre les encaissements et les décaissements.

Par ailleurs, il est demandé aux membres du conseil d'administration de délibérer sur les propositions suivantes :

Vu les articles 175, 176, 177 et 179 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Article 1

Le conseil d'administration approuve les autorisations budgétaires suivantes :

- 17 ETPT sous plafond Etat et 10 ETPT hors plafond, soit un plafond global de 27 emplois (ETPT).

- L'ouverture de 4 423 755 € en autorisations d'engagement dont :
 - o 1 066 120 € en personnel ;
 - o 2 357 635 € en fonctionnement ;
 - o 1 000 000 € en investissement.

- L'ouverture de 4 626 755 € en crédits de paiement dont :
 - o 1 066 120 € en personnel ;
 - o 2 535 635 € en fonctionnement ;
 - o 1 025 000 € en investissement

L'inscription des recettes s'établissant à 2 127 400 €, le solde budgétaire s'élève à – 2 499 355 €

Article 2

Le conseil d'administration approuve les prévisions budgétaires suivantes :

- – 2 499 355 € de variation de trésorerie sur l'exercice ;
- 38 500 € de résultat patrimonial sur l'exercice ;
- 38 500 € de capacité de financement sur l'exercice ;
- 58 500 € de variation du fonds de roulement.

Article 3

Le conseil d'administration décide, après accord de la tutelle (Rectorat), de flécher les opérations I-Site et conventions de recherche dans la mesure où elles peuvent expliquer des variations importantes de trésorerie.

Le conseil d'administration autorise, pour une plus grande fluidité, la fongibilité entre le projet I-Site et les opérations de recherche, dans le respect final des enveloppes initialement définies.

Le conseil d'administration approuve les tableaux suivants :

- tableau des emplois (tableau 1) ;
- tableau des autorisations budgétaires (tableau 2) ;
- tableau de l'équilibre financier (tableau 3) ;
- tableau de situation patrimoniale (tableau 5) ;
- tableau des opérations pluriannuelles (tableau 6) ;

▪ DOSSIER BUDGETAIRE ▪

BUDGET INITIAL - 2017 COMUE UBFC PRESENTATION BUDGET PAR NATURE

Charges		BT 2016	BR1 2016	Total	BR2 2016	TOTAL 2016	BI2017	Produits					BT 2016	BR1 2016	BR2 2016	TOTAL 2016	BI 2017	
60	Achats et variations de stocks	110 700,00	21 000,00	131 700,00	- 20 250,00	111 450,00	284 250,00	70	Ventes et prestations de services	248 000,00	- 248 000,00	-	-	-	-	221 250,00		
61	Services extérieurs	52 700,00	30 000,00	82 700,00	- 15 400,00	67 300,00	232 700,00	71	Production stockée						-			
62	Autres services extérieurs	178 600,00	480 900,00	659 500,00	- 175 300,00	484 200,00	472 700,00	72	Production immobilisée						-			
63	Impôts, taxes et versements assimilés		4 100,00	4 100,00	-	4 100,00	52 700,00	74	Subventions d'exploitation	370 000,00	960 900,00	- 226 450,00	1 104 450,00	3 422 570,00				
64	Charges de personnel		204 800,00	204 800,00	- 20 000,00	184 800,00	1 013 420,00	75	Autres produits de gestion courante	-			-					
65	Charges de gestion courante	233 000,00	- 1 200,00	231 800,00	4 500,00	236 300,00	1 549 550,00	77	Produits exceptionnels	-	26 700,00		26 700,00					
66	Charges financières			-	-	-		78	Reprises sur amortissements et provisions	-	12 700,00		12 700,00	33 200,00				
67	Charges exceptionnelles			-	-	-				-			-					
68	Dotations aux amortissements et provisions	15 000,00	12 700,00	27 700,00	-	27 700,00	33 200,00						-					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		590 000,00	752 300,00	1 342 300,00	- 226 450,00	1 115 850,00	3 638 520,00	RECETTES DE FONCTIONNEMENT					618 000,00	752 300,00	- 226 450,00	1 143 850,00	3 677 020,00	
EXCEDENT DE L'EXERCICE		28 000,00	-	28 000,00		28 000,00	38 500,00	DEFICIT DE L'EXERCICE										
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		618 000,00	752 300,00	1 370 300,00		1 143 850,00	3 677 020,00	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT					618 000,00	752 300,00		1 143 850,00	3 677 020,00	
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		43 000,00	-	55 700,00		43 000,00												
Emplois		BT 2016	BR1 2016	Total	BR2 2016	TOTAL 2016	BI 2017	Ressources					BT 2016	BR1 2016	BR2 2016	Total	BI 2017	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT				-				CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT					43 000,00	-		43 000,00	38 500,00	
21	Immobilisations corporelles	28 000,00	329 000,00	357 000,00	127 000,00	484 000,00	1 025 000,00	13	Subventions		337 000,00	127 000,00	464 000,00	1 045 000,00				
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		28 000,00	329 000,00	357 000,00	127 000,00	484 000,00	1 025 000,00	RECETTES D'INVESTISSEMENT					43 000,00	337 000,00	127 000,00	507 000,00	1 083 500,00	
VARIATION (+) DU FONDS DE ROULEMENT		15 000,00	8 000,00	23 000,00		23 000,00	58 500,00	VARIATION (-) DU FONDS DE ROULEMENT								-		
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		43 000,00	337 000,00	380 000,00	127 000,00	507 000,00	1 083 500,00	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT					43 000,00	337 000,00	127 000,00	507 000,00	1 083 500,00	
TOTAL DES DEPENSES BUDGET 2015		661 000,00	1 089 300,00	1 750 300,00	127 000,00	1 650 850,00	4 760 520,00	TOTAL DES RECETTES BUDGET 2015					661 000,00	1 089 300,00	127 000,00	1 650 850,00	4 760 520,00	
RESULTAT PREVISIONNEL DE L'EXERCICE			28 000,00	-		-	28 000,00	38 500,00										
68	+ Dotations aux amortissements et provisions		15 000,00	12 700,00		15 000,00	33 200,00											
78	- Reprises sur amortissements et provisions				- 12 700,00		- 33 200,00											
78	- Neutralisation des amortissements		-	-		-												
78	- Quote-part des subv. d'investissement virée au résultat		-	-		-												
675	+ valeur comptable des actifs cédés					-												
775	- Produit des cessions d'actifs					-												
CAPACITE (+) OU INSUFFISANCE(-) D'AUTOFINANCEMENT			43 000,00	12 700,00	-	-	43 000,00	38 500,00										

BUDGET INITIAL - COMUE UBFC 2017 - BUDGET PAR NATURE - DETAIL DES DEPENSES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BT 2016	BR 2016	Total 2015	BI + BR1 2016	BR 2 2016	TOTAL 2016	BI 2017
60	Achats et variations de stocks	110 700,00	11 000,00	121 700,00	121 700,00	- 20 250,00	101 450,00	284 250,00
61	Services extérieurs	52 700,00	40 000,00	92 700,00	92 700,00	- 15 400,00	77 300,00	232 700,00
62	Autres services extérieurs	178 600,00	480 900,00	659 500,00	659 500,00	- 175 300,00	484 200,00	472 700,00
63	Impôts, taxes et assimilés		4 100,00	4 100,00	4 100,00	-	4 100,00	52 700,00
64	Charges de personnel		204 800,00	204 800,00	204 800,00	- 20 000,00	184 800,00	1 013 420,00
65	Charges de gestion courante	233 000,00	- 1 200,00	231 800,00	231 800,00	4 500,00	236 300,00	1 549 550,00
66	Charges financières	-	-	-	-	-	-	
67	Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-	
68	Dotation aux amortissements et provisions	15 000,00	12 700,00	27 700,00	27 700,00	-	27 700,00	33 200,00
TOTAL MASSE FONCTIONNEMENT		590 000,00	543 400,00	1 133 400,00	1 133 400,00	- 206 450,00	926 950,00	2 572 400,00
TOTAL MASSE PERSONNEL		-	208 900,00	208 900,00	208 900,00	- 20 000,00	188 900,00	1 066 120,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		590 000,00	752 300,00	1 342 300,00	1 342 300,00	- 226 450,00	1 115 850,00	3 638 520,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BT 2016	BR 2016	Total 2015	TOTAL	BR 2 2016	TOTAL 2016	TOTAL 2017
21	Immobilisations corporelles	28 000,00	329 000,00	-	357 000,00	127 000,00	484 000,00	1 025 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		28 000,00	329 000,00		357 000,00	127 000,00	484 000,00	1 025 000,00
TOTAL BUDGET		618 000,00	1 081 300,00	1 342 300,00	1 699 300,00	- 99 450,00	1 599 850,00	4 663 520,00

BUDGET INITIAL COMUE UBFC 2017 - BUDGET PAR NATURE - DETAIL DES RECETTES

BUDGET INITIAL COMUE UBFC 2017 - BUDGET PAR NATURE - DETAIL DES RECETTES							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BT 2016	BR 2016	BI+BR 2016	BR2	TOTAL	BI 2017
70	Ventes et prestations de services	248 000,00	- 248 000,00	-		-	221 250,00
70611	Droits de scolarité DN	248 000,00	- 248 000,00	-		-	
71	Production stockée			-		-	
72	production immobilisable			-		-	
74	Subventions d'exploitation	370 000,00	960 900,00	1 330 900,00	- 226 450,00	1 104 450,00	3 422 570,00
74411	Subvention ANR		780 000,00	780 000,00	- 348 950,00	431 050,00	
7442	Suvention du Conseil Régional				122 500,00	122 500,00	
7444	Subventions des communes et grpts	30 000,00	- 30 000,00	-		-	
7488	Autres	340 000,00	210 900,00	550 900,00		550 900,00	
75	Autres produits de gestion courante			-		-	
76	produits financiers			-		-	
77	Produits exceptionnels		26 700,00	26 700,00		26 700,00	
778	Autres produits exceptionnels		26 700,00			-	
78	Reprises sur amortissements et provisions		12 700,00	12 700,00		12 700,00	33 200,00
7813	Quote-part reprise au résultat		12 700,00			-	33 200,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		618 000,00	752 300,00	1 370 300,00	- 226 450,00	1 143 850,00	3 677 020,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT		BT 2016	Proposition BR	BI+BR 2016	BR2	TOTAL	TOTAL
10	Capital et réserves			-			
11	Report à nouveau			-			
12	Résultat de l'exercice			-			
13	Subventions d'investissement		337 000,00	337 000,00	127 000,00	464 000,00	1 045 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		-	337 000,00	337 000,00	127 000,00	464 000,00	1 045 000,00
TOTAL BUDGET		618 000,00	1 089 300,00	1 707 300,00	- 99 450,00	1 607 850,00	4 722 020,00

TABLEAU
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Année 2017

		Budget 2016	
Stocks initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	453 500	
	2 Niveau initial du fonds de roulement	61 505	
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-5 005 594	
	4 Niveau initial de la trésorerie	5 067 099	
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	4 552 990	
4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	514 109		
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	4 423 755	
	6 Résultat patrimonial	38 500	
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	38 500	
	8 Variation du fonds de roulement	58 500	
	9 Opérations bilanciell	SENS	0
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	0
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	0
	Cautionnements et dépôts	-	0
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	0
	Variation des stocks	+ / -	0
	Production immobilisée	+	0
	Charges sur créances irrécouvrables	-	0
	Produits divers de gestion courante	+	0
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	0
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12 Solde budgétaire =		-2 499 355
	12.a Recettes budgétaires		2 127 400
	12.b Crédits de paiement ouverts		4 626 755
13 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers		0	
14 Décalages de flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers		0	
15 Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14		-2 499 355	
15.a dont variation de la trésorerie fléchée		-2 296 807	
15.b dont variation de la trésorerie non fléchée		-202 548	
16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14		2 557 855	
17 Restes à payer		-203 000	
Stocks finaux	18 Niveau final de restes à payer	250 500	
	19 Niveau final du fonds de roulement	120 005	
	20 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-2 447 739	
	21 Niveau final de la trésorerie	2 567 744	
	21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	2 256 183	
21.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	311 561		
	Comptabilité budgétaire		
	Comptabilité générale		

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget rectificatif n°1 - 2016

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP	Global
			En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	(1)		-
		CDI			-
	Non permanents	CDD			
S/total EC			-	-	-
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS					-
BIATOSS	Permanents	Titulaires	15 (2)		15
		CDI			-
	Non permanents	CDD	2	10	12
S/total Biatoss			17	10	27
Totaux			17 (3)	10	27
				(4)	Plafond global des emplois voté par le CA
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			17 (5)		

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Tableau 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

Dépenses						Recettes				
	Budget transitoire 2016		Budget 2016 rectifié		Budget initial 2017		BT 2016	Budget 2016 rectifié	Budget initial 2017	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	RE	RE	RE	
Personnel	-	-	45 700	45 700	765 700	765 700	1 113 000	1 171 700	1 865 000	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	-	-	-	-			-	-		Subvention pour charges de service public
Fonctionnement	570 900	560 000	487 200	476 300	1 167 848	1 271 848				Fiscalité affectée
Investissement	28 000	28 000	150 000	150 000	30 000	30 000	370 000	945 000	750 000	Autres financements publics
							743 000	226 700	1 115 000	Recettes propres
CONVENTIONS REGION BOURGNE FRANCHE-COMTE			382 500	326 500	89 500	168 500		5 438 140	262 400	Recettes fléchées **
Fonctionnement			157 500	101 500	89 500	143 500		-		Financements de l'Etat fléchés
Investissement			225 000	225 000	-	25 000		247 500	236 150	Autres financements publics fléchés (Région)
								-		
I-SITE			783 050	533 050	2 313 287	2 313 287	-	-		
Personnel			130 000	130 000	243 000	243 000		-		Financements de l'Etat fléchés
Fonctionnement			551 050	301 050	1 100 287	1 100 287	-	5 000 000	26 250	Autres financements publics fléchés (I-Site)
Investissement			102 000	102 000	970 000	970 000		-		
								-		
Conventions de recherche			75 800	25 600	57 420	77 420	-	190 640	-	Recettes propres fléchées (Conventions de recherche)
Personnel			13 200	13 200	57 420	57 420		-		
Fonctionnement et intervention			45 000	5 400	-	20 000		-		
Investissement			17 600	7 000	-	-		-		
								-		
TOTAL DES DÉPENSES	598 900	588 000	1 924 250	1 557 150	4 423 755	4 626 755	1 113 000	6 609 840	2 127 400	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)		525 000		5 052 690		- 2 499 355				

Tableau 3

Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue							-	-
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence							-	-
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master							-	-
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat			576 000	675 000			576 000	675 000
D105 - Bibliothèques et documentation							-	-
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	777 420	777 420	26 250	46 250			803 670	823 670
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies							-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur							-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies							-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement							-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société							-	-
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	243 000	243 000	1 074 037	1 074 037	970 000	970 000	2 287 037	2 287 037
D113 - Diffusion des savoirs et musées							-	-
D114 - Immobilier							-	-
D115 - Pilotage et support	45 700	45 700	611 348	670 348	30 000	55 000	687 048	771 048
Étudiants							-	-
D201 - Aides directes aux étudiants							-	-
D202 - Aides indirectes			70 000	70 000			70 000	70 000
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							-	-
Total	1 066 120	1 066 120	2 357 635	2 535 635	1 000 000	1 025 000	4 423 755	4 626 755
							SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public									-
Droits d'inscription					585 000		26 250		611 250
Formation continue, diplômes propres et VAE									-
Taxe d'apprentissage									-
Contrats et prestations de recherche hors ANR									-
Valorisation									-
ANR investissements d'avenir									-
ANR hors investissements d'avenir									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région							236 150		236 150
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				30 000					30 000
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									-
Autres recettes				790 000	460 000				1 250 000
Total				820 000	1 045 000		262 400	-	2 127 400
								SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	- 2 499 355

Tableau 4 Équilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit) *	2 499 355		Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>			<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>			<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>			<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>			<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>			<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	-	-	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)			Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	7 650	7 650	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	2 507 005	et	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	2 499 355	ou	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>		ou	2 296 807
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>		ou	202 548
TOTAL DES BESOINS	2 499 355	et	2 499 355
			TOTAL DES FINANCEMENTS

Tableau 5 Opérations pour le compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SANS OBJET

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Opération 1	C 4...			
	C 4...			
Opération 2	C 4...			
	C 4...			
Opération ...	C 4...			
	C 4...			
TOTAL			(c1)	(c2)

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier" (tableau 4)

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

Tableau 6 Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	1 066 120	Subventions de l'Etat	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	-	Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	2 572 400	Autres subventions	1 815 820
		Autres produits	1 861 200
TOTAL DES CHARGES (1)	3 638 520	TOTAL DES PRODUITS (2)	3 677 020
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	38 500	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	3 677 020	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	3 677 020

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	38 500
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	33 200
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	- 33 200
= CAF ou IAF*	38 500

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	38 500
		Financement de l'actif par l'État	
Investissements	1 025 000	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 045 000
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 025 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 083 500
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	58 500	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	58 500,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	2 557 855,00
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	-2 499 355,00
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	120 005,00
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-2 447 739,00
Niveau de la TRESORERIE	2 567 744,00

Tableau 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(K€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	5 067 099	4 918 256	4 954 413	4 654 220	4 065 377	3 429 534	3 070 691	2 696 848	2 533 005	1 914 162	2 348 569	2 420 939	2 567 744
<i>dont placements</i>	= total du C_50												
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	-	300 000	-	-	-	130 000	-	-	70 000	915 000	255 000	195 000	1 865 000
Subvention pour charges de service public													
Autres financements de l'Etat										720 000			720 000
Fiscalité affectée													
Autres financements publics						30 000					60 000		90 000
Recettes propres		300 000				100 000			70 000	195 000	195 000	195 000	1 055 000
A2. Recettes budgétaires fléchées	-	-	38 650	-	-	-	75 000		-	26 250	-	122 500	262 400
Financements de l'Etat fléchés													
Autres financements publics fléchés							75 000					122 500	197 500
Recettes propres fléchées			38 650							26 250			64 900
A3. Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 550	2 550	2 550	7 650
Nouveaux emprunts													
Opérations géré en compte de tiers (encaissements de l'exercice) hors TVA													
TVA encaissée													
Autres encaissements sur comptes de tiers										2 550	2 550	2 550	7 650
A. TOTAL	-	300 000	38 650	-	-	130 000	75 000	-	70 000	943 800	257 550	320 050	2 135 050
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	113 808	213 808	263 808	213 808	213 808	213 808	243 808	88 808	113 808	163 808	113 808	110 660	2 067 548
Personnel	63 808	63 808	63 808	63 808	63 808	63 808	63 808	63 808	63 808	63 808	63 808	63 812	765 700
Fonctionnement	50 000	150 000	200 000	150 000	150 000	150 000	150 000	25 000	50 000	100 000	50 000	46 848	1 271 848
Intervention													
Investissement							30 000						30 000
B2. Dépenses sur recettes fléchées	35 035	50 035	75 035	375 035	422 035	275 035	205 035	75 035	575 035	343 035	68 822	60 035	2 559 207
Personnel	25 035	25 035	25 035	25 035	25 035	25 035	25 035	25 035	25 035	25 035	25 035	25 035	300 420
Fonctionnement	10 000	25 000	50 000	150 000	150 000	250 000	150 000	50 000	300 000	50 000	43 787	35 000	1 263 787
Intervention													
Investissement				200 000	247 000		30 000		250 000	268 000			995 000
B3. Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 550	2 550	2 550	7 650
Remboursements d'emprunts													
Opérations gérées en compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA													
TVA décaissée													
Autres décaissements sur comptes de tiers										2 550	2 550	2 550	7 650
B. TOTAL	148 843	263 843	338 843	588 843	635 843	488 843	448 843	163 843	688 843	509 393	185 180	173 245	4 634 405
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	- 148 843	36 157	- 300 193	- 588 843	- 635 843	- 358 843	- 373 843	- 163 843	- 618 843	434 407	72 370	146 805	- 2 499 355
SOLDE CUMULE (1) + (2)	4 918 256	4 954 413	4 654 220	4 065 377	3 429 534	3 070 691	2 696 848	2 533 005	1 914 162	2 348 569	2 420 939	2 567 744	- 2 499 355

Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

	Antérieures à N non dénouées	N-1 = 2016	N = 2017	N+1 = 2018	N+2 = 2019	N+3 = 2020
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	0					
Recettes fléchées (b)	-	5 438 140	262 400	-	-	-
Financements de l'État fléchés						
Autres financements publics fléchés		5 247 500	262 400			
Recettes propres fléchées		190 640				
Dépenses sur recettes fléchées HORS AUTO FINANCEMENT	-	885 150	2 559 207	1 127 690	536 973	593 020
Personnel						
AE=CP		143 200	300 420	500 000	500 000	593 020
Fonctionnement et intervention						
AE		753 550	1 189 787	378 663		-
CP		407 950	1 263 787	613 290	36 973	
Investissement						
AE		344 600	970 000	14 400		
CP		334 000	995 000	14 400		
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-	4 552 990	2 296 807	1 127 690	536 973	593 020

Tableau 9

Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
		(1)	(2)	(3)	(4)<=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)<=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)
Op. 1 I-Site	5 000 000	783 050	783 050	-	2 313 287	2 313 287	533 050	533 050	-	2 313 287	2 313 287	1 903 663	250 000
Op. 2 AFOSR USA	190 640	75 800	75 800	-	57 420	57 420	25 600	25 600	-	77 420	77 420	57 420	30 200
Op. 3 Région	497 000	382 500	382 500	-	89 500	89 500	326 500	326 500	-	168 500	168 500	25 000	- 23 000
total contrats de recherche													
Op. 1													
Op. 2													
Op. 3													
total contrats de formation continue													
Op. 1													
Op. 2													
Op. 3													
Total contrats d'enseignement													
Op. 1													
Op. 2													
Op. 3													
Total programmes pluriannuels d'investissement													
Total	5 687 640	1 241 350	1 241 350	-	2 460 207	2 460 207	885 150	885 150	-	2 559 207	2 559 207	1 986 083	257 200
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel	2 036 640	143 200	143 200	-	300 420	300 420	143 200	143 200	-	300 420	300 420	1 593 020	-
Ss total fonctionnement et intervention	2 322 000	753 550	753 550	-	1 189 787	1 189 787	407 950	407 950	-	1 263 787	1 263 787	378 663	271 600
Ss total investissement	1 329 000	344 600	344 600	-	970 000	970 000	334 000	334 000	-	995 000	995 000	14 400	- 14 400

B - Recettes						
Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
	(1)	(14)				
Op. 1 I-Site	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000	-	-
Op. 2 AFOSR USA	190 640	-	190 640	190 640	-	-
Op. 3 Région	425 000		425 000	247 500	177 500	-
total contrats de recherche et autres	5 615 640	-	5 615 640	5 438 140	177 500	-
Op. 1						
Op. 2						
Op. 3						
total contrats de formation continue						
Op. 1						
Op. 2						
Op. 3						
Total contrats d'enseignement						
Op. 1						
Op. 2						
Op. 3						
Total programmes pluriannuels d'investissement						

Tableau 10

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévission d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

		Prévission pluriannuelle	Prévission N (BI + BR)									Prévission N+1 et suivantes						
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
			(1)	(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement																	
Total Dépenses d'investissement.1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats de recherche et autres	Personnel	2 036 640	143 200	143 200	-	300 420	300 420	143 200	143 200	-	300 420	300 420	500 000	500 000	500 000	500 000	593 020	593 020
	Fonctionnement et intervention	2 322 000	753 550	753 550	-	1 189 787	1 189 787	407 950	40 750	-	1 263 787	1 263 787	378 663	613 290	0	36 973	0	0
	Investissement	1 329 000	344 600	344 600	-	970 000	970 000	334 000	334 000	-	995 000	995 000	14 400	14 400	0	0	0	0
Total contrat de recherche.2		5 687 640	1 241 350	1 241 350	0	2 460 207	2 460 207	885 150	517 950	0	2 559 207	2 559 207	893 063	1 127 690	500 000	536 973	593 020	593 020
Contrat de formation continue	Personnel																	
	Fonctionnement et intervention																	
	Investissement																	
Total contrat de formation continue.3		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrat d'enseignement	Personnel																	
	Fonctionnement et intervention																	
	Investissement																	
Total contrat de formation continue.4		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ss total personnel	2 036 640	143 200	143 200	-	300 420	300 420	143 200	143 200	-	300 420	300 420	500 000	500 000	500 000	500 000	593 020	593 020
	Ss total fonctionnement et intervention	2 322 000	753 550	753 550	-	1 189 787	1 189 787	407 950	40 750	-	1 263 787	1 263 787	378 663	613 290	0	36 973	0	0
	Ss total investissement	1 329 000	344 600	344 600	-	970 000	970 000	334 000	334 000	-	995 000	995 000	14 400	14 400	0	0	0	0
TOTAL		5 687 640	1 241 350	1 241 350	-	2 460 207	2 460 207	885 150	517 950	-	2 559 207	2 559 207	893 063	1 127 690	500 000	536 973	593 020	593 020

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération (18)	Encaissements des années antérieures à N (19)	Encaissement prévus en N (20)	Encaissements prévus en N+1 (21)	Encaissements prévus en N+2 (22)	Encaissements prévus > N+2 (23)
Dépenses d'investissement	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
Total PPI.1		0	0	0			
Contrats de recherche et autres	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**	5 425 000	5 247 500	177 500			
	Autres financements***	190 640	190 640				
Total contrat de recherche.2		5 615 640	5 438 140	177 500	0	0	0
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
Total contrat de formation continue.3		0	0	0	0	0	0
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
Total contrat de formation continue.4		0	0	0	0	0	0
	Ss total financement de l'Etat						
	Ss total autres financements publics	5 425 000		177 500	0		
	Ss total autres financements	190 640		0			
TOTAL		5 615 640	5 438 140	177 500	0	0	0

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

C - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

		Prévision pluriannuelle	Exécution						Restes à payer	Restes à réaliser	
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE consommées les années antérieures à N	AE consommées en N	TOTAL des AE consommées	CP consommés les années antérieures à N	CP consommés en N	TOTAL des CP consommés	Sur les AE consommées	Solde à engager	Solde à payer
			(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)			
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement										
Total Dépenses d'investissement.1											
Contrats de recherche et autres	Personnel	2 036 640	143 200	300 420	443 620	143 200	300 420	443 620	-	1 593 020	1 593 020
	Fonctionnement et intervention	2 322 000	753 550	1 189 787	1 943 337	407 950	1 263 787	1 671 737	271 600	378 663	650 263
	Investissement	1 329 000	344 600	970 000	1 314 600	334 000	995 000	1 329 000	- 14 400	14 400	-
Total contrat de recherche.2		5 687 640	1 241 350	2 460 207	3 701 557	885 150	2 559 207	3 444 357	257 200	1 986 083	2 243 283
Contrat de formation continue	Personnel										
	Fonctionnement et intervention										
	Investissement										
Total contrat de formation continue.3			0	0	0	0	0	0			
Contrat d'enseignement	Personnel										
	Fonctionnement et intervention										
	Investissement										
Total contrat de formation continue.4			0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ss total personnel	2 036 640	143 200	300 420	443 620	143 200	300 420	443 620	0	1 593 020	1 593 020
	Ss total fonctionnement et intervention	2 322 000	753 550	1 189 787	1 943 337	407 950	1 263 787	1 671 737	271 600	378 663	650 263
	Ss total investissement	1 329 000	344 600	970 000	1 314 600	334 000	995 000	1 329 000	-14 400	14 400	0
TOTAL		5 687 640	1 241 350	2 460 207	3 701 557	885 150	2 559 207	3 444 357	257 200	1 986 083	2 243 283

D - Exécution des recettes

Opération	Nature	Prévision	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
		Financement de l'opération (11)	Encaissements des années antérieures à N (12)	Encaissement réalisés en N (13)	Reste à encaisser en N+1 et suivantes (14) = (11) - (12) - (13)
Dépenses d'investissement (PPI)	Financement de l'Etat*				
	Autres financements publics**				
	Autres financements***				
Total PPI.1					
Contrats de recherche et autres	Financement de l'Etat*				
	Autres financements publics**	5 425 000		5 247 500	177 500
	Autres financements***	190 640		190 640	-
Total contrat de recherche.2		5 615 640	0	5 438 140	177 500
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*				
	Autres financements publics**				
	Autres financements***				
Total contrat de formation continue.3					
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*				
	Autres financements publics**				
	Autres financements***				
Total contrat de formation continue.4					
	Ss total financement de l'Etat				
	Ss total autres financements publics				
	Ss total autres financements				
TOTAL		5 615 640		5 438 140	177 500
** Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés					
*** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)					
**** Ressources propres et autres recettes fléchées					

T-11 UMR

TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SANS OBJET

		Moyens de l'établissement		Moyens hors budget de l'établissement					
				Organisme de recherche A		Partenaire B		Partenaire N	
UMR 1	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement								
	Investissement								
UMR 2	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement								
	Investissement								
...									
UMR n	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement								
	Investissement								

GLOSSAIRE

AMUE : l'Agence de mutualisation des universités et établissements d'enseignement supérieur ou de recherche est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui organise la coopération entre ses membres et sert de support à leurs actions communes en vue d'améliorer la qualité de leur gestion.

ANR : l'Agence Nationale de la Recherche a pour mission la mise en œuvre du financement de la recherche sur projets en France.

Autorisation d'emploi : les crédits de personnel s'accompagnent d'un plafond d'emplois autorisés (article 7-III de la LOLF). Ces autorisations d'emplois sont annuelles limitatives au niveau du ministère et déclinées à titre indicatif par programme et par catégorie d'emplois dans les documents budgétaires. Elles sont exprimées en équivalent temps plein travaillé (ETPT) annualisés.

Autorisation d'engagement (AE) : les autorisations d'engagement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées (article 8 de la LOLF).

Les autorisations d'engagement sont consommées par la souscription des engagements de dépense (engagement juridique) à hauteur du montant ferme pour lequel l'État s'engage auprès d'un tiers.

Crédit de paiement (CP) : les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans l'année en cours ou les années antérieures (article 8 de la LOLF).

Droits constatés : "Droits constatés" est un abrégé de "budgétisation et comptabilité publiques sur la base des droits constatés". La méthode des droits constatés et celle des paiements ou « de caisse » sont souvent présentées comme aux antipodes l'une de l'autre.

La méthode des paiements (cash basis) comptabilise une transaction au moment de l'encaissement ou du décaissement des fonds.

La méthode des droits constatés (accruals basis) comptabilise une transaction lorsqu'intervient l'activité (ou la décision) qui va générer les recettes ou les dépenses, et ne tient pas compte du moment auquel interviennent décaissements ou encaissements.

Engagement : l'engagement est l'acte juridique par lequel l'État crée ou constate à son encontre une obligation de laquelle il résultera une dépense. L'engagement respecte l'objet et les limites de l'autorisation budgétaire.

Équivalent temps plein travaillé : l'équivalent temps plein travaillé (ETPT) comptabilise, sur période donnée (généralement l'année), les agents soumis au plafond d'emplois. Cette unité de décompte tient compte à la fois de la quotité travaillée et de la période d'activité sur l'année. Un agent à temps complet qui est en position d'activité pendant toute l'année équivaut à 1 ETPT. Un agent à temps complet qui est en position d'activité durant 6 mois équivaut à 0,5 ETPT. L'ETPT est l'unité de décompte du plafond d'emplois. Comme l'ETP, l'ETPT ne tient pas compte des sur-rémunérations du temps partiel.

FNAL : La contribution au Fonds national d'aide au logement est due par tous les employeurs, quelle que soit la taille de la structure. Cette contribution assure le financement de l'allocation logement.

Fongibilité : la fongibilité permet à chaque gestionnaire d'utiliser librement les crédits ouverts pour mettre en œuvre de manière performante et optimale les actions du programme, sous réserve de la soutenabilité dans la durée des choix de gestion et du respect de l'autorisation parlementaire accordée.

Cette liberté porte sur la destination et sur la nature des dépenses : les crédits ouverts sur un programme ne sont répartis par action et par nature de dépense qu'à titre indicatif (sous réserve de la distinction entre les dépenses de personnel et les autres dépenses)

Fongibilité asymétrique : la fongibilité budgétaire est dite asymétrique car, si les crédits de personnel peuvent être utilisés pour d'autres natures de dépenses (fonctionnement, intervention, investissement), l'inverse n'est pas possible. Le législateur a souhaité ainsi prévenir l'expansion des dépenses de personnel (article 7 de la LOLF).

GBCP : le décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) actualise le règlement général de la comptabilité publique (RGCP) de 1962. C'est un texte fondateur qui définit les règles afférentes, pour la sphère publique, à la gestion comptable ainsi que l'ensemble des règles relatives à la gestion budgétaire.

La GBCP met en cohérence les règles de la gestion budgétaire et comptable publique avec les évolutions du cadre de la gestion des finances publiques issues de la LOLF et des exigences de maîtrise pluriannuelle des comptes publics.

HDR : Le diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches est décerné aux docteurs travaillant dans le secteur de la recherche publique ayant montré leur aptitude à mener une recherche de haut niveau dans un domaine scientifique important et à encadrer de jeunes chercheurs.

PEPITE : Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat

Principe d'annualité : c'est le principe selon lequel le budget est voté pour un an. Ce principe s'applique au budget et à la gestion en AE/CP. L'article 15-I de la LOLF dispose que « les crédits ouverts [...] au titre d'une année ne créent aucun droit au titre des années suivantes ». Ce principe s'articule avec le développement de la programmation pluriannuelle des crédits de l'État, dans le cadre des règlements communautaires et de la loi de programmation des finances publiques.